

ABONNEMENT.

Saumur :
 En an. 30 fr.
 six mois 18
 trois mois 8
Poste :
 En an. 35 fr.
 six mois 18
 trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

2 Octobre 1885.

LE ROI D'ESPAGNE A PARIS.

EMBARRAS DU GOUVERNEMENT.

Lorsque M. des Michels, ambassadeur de la R. F. à Madrid, eût été informé que le Roi d'Espagne, sur l'avis du conseil des ministres, avait pris la résolution de repartir le soir même, il se rendit incontinent chez M. Jules Ferry à qui il rendit compte de la situation.

M. Ferry courut aussitôt chez M. Grévy à qui il dit qu'une démarche du Président de la République était indispensable; que, s'il ne se contentait pas à la faire et à présenter, au nom de la France, des excuses au Roi pour l'indigne réception qui lui avait été faite, tout le cabinet se retirerait.

M. Jules Ferry, invité par M. Grévy à expliquer ce qu'il entendait par des excuses, rédigea alors les deux phrases que nos lecteurs ont lu hier.

Le Président ayant pris connaissance de ce texte, répondit qu'il acceptait.

Quelques instants après, M. le duc de Fernan-Nunez se présenta à l'Elysée et informa à son tour M. Grévy de la décision du ministère espagnol relative au départ du Roi. M. Grévy dit à l'ambassadeur, qui ne lui donnait pas acte de sa communication: « Je veux voir le Roi. J'irai à quatre heures à l'ambassade. Deux nations comme la France et l'Espagne ne peuvent pas demeurer sur un malentendu créé par quelques vauriens. Veuillez donc, monsieur l'ambassadeur, dire au Roi que j'irai cet après-midi à l'ambassade. »

Le roi d'Espagne, après avoir accepté le dîner à l'Elysée et avoir dit à M. Grévy: « Vous souffrirez qu'après ce dernier sacrifice je réserve ma liberté d'action, » a ajouté: « D'ailleurs, j'espère que vous m'autoriserez, l'outrage ayant été public, à rendre public la réparation. »

Réplique de M. Grévy :

« Non-seulement, Sire, je vous y autorise, mais je vous en prie. »

Ces paroles échangées, M. Grévy se retira. Le Roi appela aussitôt M. de la Vega. Sous la dictée du souverain, le ministre écrivit le texte des paroles qui venaient d'être échangées. Ce texte a été immédiatement télégraphié à Madrid.

Ensuite, on fit part à la Compagnie d'Orléans de ne pas tenir compte des ordres qui lui avaient été précédemment envoyés.

Enfin, à cinq heures du soir, le Roi, voulant conformer en tout sa conduite à celle de M. Grévy, lui fit demander s'il porterait, au dîner, les insignes de la Toison-d'Or. Sur sa réponse affirmative, Alphonse XII donna l'ordre à l'un de ses chambellans de lui faire préparer un grand-cordon de la Légion-d'Honneur.

A L'ÉLYSÉE.

A sept heures vingt-cinq, Alphonse XII en frac, le grand cordon de la Légion-d'Honneur en sautoir, est parti pour l'Elysée.

La suite du Roi occupait quatre voitures. Le cortège a suivi l'itinéraire ci-dessous: rue Saint-Dominique, rue de Bourgogne, place du Palais-Bourbon, pont et place de la Concorde, avenue Gabriel, rue de l'Elysée, rue du faubourg Saint-Honoré.

MM. Camescasse et Caubet avaient pris les dernières dispositions pour le service d'ordre: la première et la deuxième brigade centrale étaient disséminées rue de Bourgogne et aux abords de l'esplanade; l'entrée du pont de la Concorde était protégée par un détachement de la garde républicaine.

Au dîner de l'Elysée assistaient: S. M. Alphonse XII, MM. Jules Grévy, duc et duchesse de Fernan-Nunez, marquis de la Vega de Armijo, duc de Sesto, le brigadier Goicochea, le colonel comte de Miresol, général Blanco, comte de Murphy, M. Merry del Val, M. de Aréllano, M. Mollard, M. le baron Desmichels, ministre de France à Madrid, M. et M^{me} Daniel Wilson, M. et M^{me} Oustry, M. Camescasse, les ministres, le général Pittié et la maison militaire du Président de la République.

Le Roi avait à sa droite M^{me} Grévy, à gauche M^{me} Wilson. Le Président avait à sa gauche le duc de Fernan-Nunez, à droite la duchesse.

Pendant le dîner on a beaucoup remarqué l'attitude embarrassée de celui que M. Grévy s'est donné pour gendre. Il s'est contenté de manger presque sans dire un mot. Par contre, son vieux beau-père a été d'une politesse poussée jusqu'à l'obséquiosité. M. Grévy a été complètement ridicule, de conduite autant que d'accoutrement. Sur son habit noir il portait le grand collier de la Toison-d'Or qui ne va qu'avec le grand uniforme.

La conversation à table a été fort animée. M. Grévy, M. Ferry, M. des Michels, M^{me} Wilson ont pressé le Roi de ne partir qu'après-demain. On aurait organisé une représentation de gala et M. Grévy engageait sa parole que le Roi serait acclamé. Alphonse XII n'a pas accepté cette invitation.

Alors on s'est rebattu sur le train spécial. Le Roi s'est encore défendu. Il a objecté qu'il ne voulait pas manquer, à la frontière, la correspondance avec le train rapide de Madrid: « Qu'à cela ne tienne, dit M. Grévy, nous vous ferons un train qui partira dix minutes après l'express. »

Alphonse XII, pour mettre fin à ces sollicitations, s'est rendu. Il a accepté le train spécial.

A dix heures quarante, le Roi a pris congé de M. Grévy — sans qu'aucun toast ait été porté. MM. Ferry, Challemel-Lacour, Mollard ont accompagné Alphonse XII jusqu'à sa voiture.

DÉPART DU ROI.

Le Roi d'Espagne, abrégant son séjour en France, a donc quitté Paris hier matin à 8 heures 45, par le train spécial mis à sa disposition.

Aucune manifestation n'a eu lieu à la gare d'Orléans, où des précautions avaient été prises d'ailleurs pour les prévenir.

Alphonse XII s'est rendu à la gare dans la voiture du duc de Fernan-Nunez. Il était accompagné par l'ambassadeur d'Espagne, le général Pittié et le commandant Dessirier,

de la maison militaire du Président de la République, et M. Mollard, introducteur des ambassadeurs. Un grand nombre de membres de la colonie espagnole à Paris sont venus saluer le Roi à la gare.

Le Roi a pris place dans l'un des wagons-salon en compagnie du ministre des affaires étrangères d'Espagne, M. le duc Vega de Armijo et du colonel Lichtenstein, qui doit accompagner Sa Majesté jusqu'à la frontière.

Le préfet des Basses-Pyrénées a été chargé par le gouvernement d'aller saluer le Roi d'Espagne à Hendaye, où il a dû arriver hier soir à minuit.

Un train spécial, organisé par la Compagnie du Nord de l'Espagne, a conduit directement le Roi à Madrid, où il était attendu ce matin à la première heure.

Le Roi d'Espagne et sa suite ont déjeuné à la gare d'Orléans-les-Aubrais. On ne signale aucun incident.

LA PRESSE ÉTRANGÈRE.

D'après les *Tablettes*, les dépêches adressées à M. Challemel-Lacour par nos ambassadeurs, relativement à l'effet produit à l'étranger par les tristes incidents du 29 septembre, sont extrêmement inquiétantes. Partout c'est une indignation générale.

Sans parler des journaux de l'Allemagne et de l'Italie, dont la violence était prévue, la presse anglaise et autrichienne fait un véritable réquisitoire contre la population parisienne et contre le gouvernement de la République.

En présence de cette situation, il a été décidé que la déclaration faite par M. Grévy au Roi d'Espagne serait officiellement transmise à toutes les puissances.

Les journaux anglais sont unanimes pour flétrir la manifestation contre le Roi d'Espagne. Le *Standard* dit que la France sera heureuse si cette démonstration n'a pas d'autre conséquence que de hâter le départ du Roi.

19 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA PERLE DE NUREMBERG

Par Louis COLLAS

Quand Charles prit la parole, on l'écouta avec une curiosité malveillante; il raconta les faits sans passion, avec l'accent de la sincérité; seulement quand il prononçait le nom de Franz, sa voix avait un accent d'indignation contenue; quand il était question d'Anna, il pesait avec soin ses paroles pour qu'il ne s'en dégagât aucune interprétation qui lui fût défavorable; l'auditoire était évidemment hostile et l'incrédulité se trahit plusieurs fois par des murmures.

On attendait avec impatience la déposition d'Anna.

— Devant Dieu qui m'écoute, dit-elle, je jure que l'accusé est innocent; je jure que c'est moi qui me suis frappée dans un moment de désespoir, en me voyant soupçonnée de complicité dans les projets de cet homme.

Elle désignait Franz. Elle s'exprima avec netteté, sans trouble, sans hésitation; chaque mot sorti de sa bouche était un plaidoyer pour l'accusé, une charge contre l'accusateur.

Une impression de stupeur courait dans l'assis-

tance. Les vieilles statues de Saint-Sébal se seraient détachées de leurs socles pour venir témoigner, qu'on n'eût pas éprouvé plus de surprise. Le président fit observer à Anna que ses explications antérieures préparaient mal à ses déclarations actuelles.

— Oui, dit-elle, j'ai attendu pour parler, parce que je connaissais la haine implacable de M. Franz contre l'accusé; je le savais capable, s'il avait prévu que je démentirais ses calomnies, d'ourdir de nouvelles trames pour le perdre.

— Cette réserve, reprit le président, il est étrange que vous l'avez observée vis-à-vis de votre oncle.

Elle ne répondit pas, elle ne voulait pas accuser maître Wolfram et dire qu'elle n'avait pas espéré trouver en lui un auxiliaire pour la défense de l'innocent.

Lorsque Charles avait parlé des papiers déposés dans un tronc d'arbre, on n'avait accueilli que par un sourire railleur cette histoire évidemment inventée pour le besoin de la cause. Anna ayant reproduit cet argument, le président lui objecta qu'on avait fait des recherches sans rien trouver.

— Quelqu'un n'a-t-il pas eu intérêt à enlever ces papiers? dit-elle en regardant Franz de nouveau.

— Mais enfin ces papiers, vous ne les avez pas vus?

— L'affirmation de M. Charles me suffisait; je ne doutais pas de sa parole.

Franz articula ses accusations d'un accent hautain qui n'admettait pas la discussion; il se disculpa avec une légèreté impertinente. Aucune preuve n'existait contre lui, personne ne pouvait prendre au sérieux ces allégations d'un aventurier, celle d'une petite fille dont le jugement avait été faussé par de mauvaises lectures et qui se ressentait d'avoir été élevée par un vieil imbécile. Il nia tout, l'existence d'un enfant enlevé, ses relations avec Emma Sybel, le marché conclu avec elle; il cribla de sarcasmes les inventeurs de ces fables aussi ridicules qu'in vraisemblables.

Il achevait à peine de parler d'un ton victorieux, lorsque deux nouveaux personnages fendirent la foule pour apporter dans le débat le poids de leurs témoignages. C'étaient Giovanna et Emma Sybel. La première portait dans ses bras un enfant.

A peine eut-il aperçu Charles et M. Marget, qui se trouvait derrière son beau-frère, qu'il tendit vers eux ses petites mains. Il y eut alors une scène d'effusion trop spontanée pour pouvoir être jouée. Il se produisit un revirement dans les dispositions de la foule attendrie à la vue de ce père qui pleurait de joie en retrouvant son fils. Franz, tout en remarquant que la sympathie s'éloignait de lui, persévéra dans son attitude hautaine et railleuse.

— Franz Muller, lui dit Giovanna, cette femme

vient témoigner contre vous, affirmer tout ce que vous avez nié. Écoutez-la!

— Que m'importe une comédie inventée par mes ennemis! Que m'importent les assertions d'une femme que sa conduite a vouée au mépris public!

Il payait d'audace, mais l'inquiétude le gagnait.

— Nierez-vous aussi votre écriture? reprit Giovanna.

Elle présenta le papier remis par Franz à sa complice et qu'elle était allée prendre avec les autres papiers dans la cachette, le lendemain du drame.

Cette fois l'assurance de Franz l'abandonna, il se sentit perdu et courba la tête. Les rôles étaient changés, l'innocence de Charles était évidente aussi bien que sa propre infamie.

Au moment où la voix du président ordonnait la mise en liberté de celui-ci et l'arrestation de son calomniateur, un grand bruit se fit dans la foule. Lorsqu'Anna avait fait sa révélation inattendue, maître Wolfram éprouva une secousse qui le plongea dans une véritable stupeur physique et morale. Puis vinrent les paroles méprisantes de Franz. Il comprit qu'il avait en lui un ennemi mortel, son imagination fut violemment frappée, sa nature apoplectique ne put supporter cet ébranlement; il en résulta une congestion cérébrale qui le fit tomber inerte entre les bras de ses voisins et l'on fut obligé de le transporter hors du prétoire.

LES JOURNAUX ESPAGNOLS.

La *Correspondencia* dit que l'Espagne adressera une note à la France comme protestation, et pour demander le châtiement des insulteurs.

El *Corea* dit que cette manifestation a excité plus de tristesse que d'indignation.

Le *Diario Español* dit que le gouvernement français est coupable, devant l'Espagne et devant le monde civilisé, de faiblesse et de négligence. Il proteste, au nom de la dignité nationale, contre l'impassibilité des autorités françaises.

El *Cronista* tient un langage analogue. Il ajoute que le ministère aura à répondre devant les cortès de sa conduite dans la question du voyage du Roi à l'étranger.

La *Iberia*, qui est l'organe de M. Sagasta, président du conseil, dit que les notions les plus vulgaires des lois de l'hospitalité avaient fait espérer que les anarchistes ne réussiraient pas dans leur projet.

Chronique générale.

Si, comme le bruit en court, M. Jules Ferry, convaincu de l'impossibilité de gouverner, en présence des intrigues des amis et des protégés de M. Wilson, venait à donner sa démission, le général Thibaudin serait le seul ministre actuel qui entrerait dans la nouvelle combinaison. On parle de M. Constans à l'intérieur, de M. Rouvier aux finances et de M. Granet, un des rédacteurs de la *France* qui ont conduit la campagne contre M. Ferry et le roi d'Espagne, pour un sous-secrétariat d'Etat.

M. de Freycinet, naturellement, prendrait le portefeuille des affaires étrangères.

(National.)

Le *National* confirme la nouvelle donnée par la *France* que le conseil des ministres examinera aujourd'hui la question des poursuites contre les journaux intransigeants qui ont provoqué la manifestation insultante contre Alphonse XII.

Le journal de M. Wilson ne serait-il pas des premiers compromis ?

M. le baron des Michels, qui avait donné sa démission à la suite des manifestations dirigées contre le roi d'Espagne, a été invité de la façon la plus pressante à conserver ses fonctions.

Malgré les informations des journaux du matin, on affirme que notre ambassadeur à Madrid a énergiquement persisté à maintenir sa démission.

TRAITEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

Est-il besoin de démentir le bruit qui a couru, ces jours derniers, que le gouvernement avait décidé de restituer aux desservants leur traitement supprimé ?

Anna accourut auprès de lui, l'accompagna jusqu'à la maison et le soigna avec une sollicitude qui ne se démentit pas un instant jusqu'au jour où elle le conduisit à sa dernière demeure.

Devenu libre, Charles voulut la voir ; il n'y put réussir ; Giovanna, qu'il avait chargée de plaider sa cause, lui transmettait, chaque fois qu'il se présentait, le refus de la jeune fille. Lorsque la tombe se fut fermée sur maître Wolfram, il espéra que sa démarche serait plus heureuse, la nourrice lui transmit la même réponse ; on le pria de ne plus insister.

— C'est donc un arrêt sans appel ? demanda-t-il.

— Oui, j'ai vainement tenté de triompher de sa résolution ; elle est inébranlable.

— J'aurais voulu cependant obtenir mon pardon ; j'ai un grand tort à me reprocher, j'espérais que, si elle m'avait permis de lui parler, mon repentir l'aurait touchée.

— Il n'y a dans son cœur ni ressentiment ni rancune : « Qu'il soit heureux, m'a-t-elle dit, c'est le vœu le plus ardent de mon cœur ; mais le soupçon qu'il a conçu contre moi élève entre nous une barrière qui ne doit pas s'abaisser ; qu'il m'oublie donc, et puisse le ciel le combler de toutes les bénédictions dont il est digne ! »

Charles conserva cependant un reste d'espoir, et resta quelques jours encore ; mais il apprit qu'Anna

Le cabinet s'est tout simplement réservé de faire bénéficier quelques prêtres de cette restitution.

Pour ce gouvernement du coin du quai, ce qui est bon à prendre est trop bon à garder.

**

NOUVEAUX IMPÔTS SUR LES ALCOOLS.

M. Tirard, ministre des finances, prépare en ce moment un nouveau budget dont quelques journaux ont déjà publié les bases.

Le mauvais état des affaires, soigneusement entretenu par la politique extérieure et intérieure de la République, a provoqué un abaissement des revenus publics que M. Tirard considère pour longtemps encore comme irrémédiable. Le ministre renonce à l'espoir d'une reprise des affaires pour 1884 et encore plus à l'espoir d'une diminution des dépenses engagées.

Pour équilibrer son budget, il a donc recours à la fiscalité, c'est-à-dire au rétablissement de certains impôts et à l'application stricte de certains autres.

Ainsi les agents fiscaux croient que l'alcool, sur lequel on a déjà fait porter la plus grosse part du fardeau, peut encore fournir quelques millions.

On élèvera donc les droits sur l'alcool à 200 ou à 220 fr. l'hectolitre.

Cette mesure fiscale ne manquera pas de produire le plus mauvais effet. On le comprend, on le craint ; mais les finances de la République sont si compromises, qu'il est impossible de faire autrement.

Naturellement, cette augmentation de droits aiguillonnera la fraude ; mais le gouvernement est déceint à la surveiller de près.

On parle aussi d'augmenter les droits de licence des débitants de boissons et des marchands en gros. On compte plus de 450,000 débitants en France. Jusqu'ici, la République leur avait fait la part belle, parce qu'en général ils lui étaient favorables. Les élections républicaines se faisaient surtout dans les cabarets.

Voilà encore une clientèle qui va faire défaut à la République, si on la grève de nouveaux impôts.

C'est très-prochainement que doit être déposé ce nouveau budget. Certains journaux prétendent que la Chambre ne votera ces mesures de fiscalité qu'à la condition de supprimer l'exercice sur les boissons et de diminuer le droit de détail.

Mais le ministre s'y opposera de toutes ses forces ; car au lieu de trente millions de plus qu'on attend, il faudrait prévoir quatre-vingt millions de moins dans les recettes. Le déficit deviendrait incalculable ; il serait impossible de voir le fond du trou.

Un député de la gauche rencontrant un ministre, tout dernièrement, lui dit :

— Vous connaissez le projet de budget qui s'élabore. Que vont penser nos électeurs ?

— Evidemment, répondit le ministre, ce n'est pas un budget de dégrèvement.

— C'est-à-dire, reprit le député, que ces nouveaux impôts nous tueront aussi sûrement que l'impôt des quarante-cinq centimes a tué la République de 1848.

était partie avec sa nourrice. Rien ne le retenait plus à Nuremberg, il monta en chemin de fer en compagnie de son beau-frère et de son neveu.

— Qui m'eût dit, murmura-t-il en voyant disparaître dans le lointain les flèches de Saint-Sébal, que je m'éloignerais avec tant de regrets de cette triste ville ! Mais j'e la retrouverai.

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.
Union postale 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 30 septembre :

TEXTE. — Cervantes et son *Don Quichotte*, par M. Paul Lafitte. — L'Ours de neige, nouvelle (suite), par M^{me} J. Colomb. — Le Dattier (Égypte), — Les Souvenirs de Marco Polo, à Venise, par M. Georges Lafaye. — Excursion aux volcans de l'Équateur, par M. Bousingault. — Pêlons à tabac, par M. le D^r Louis Marchant.

GRAVURES. — Portrait de Cervantes, dessin de Jean-Paul Laurens. — Statue de Cervantes devant le palais des Cortès, à Madrid. — Fac-simile de l'écriture de Cervantes. — Maison habitée par Cervantes, à Valladolid. — Les Éclaircisseurs, composition et dessin d'Eugène Froment. — Anciens Pêlons à tabac.

— Si nous n'avons que le droit de choisir notre genre de mort, autant celui-là qu'un autre, répondit philosophiquement le ministre en s'en allant.

**

Nous relevons sur la liste des élèves de l'École de Saint-Cyr le nom du baron René de Bernadotte, qui est nommé sous-lieutenant au 48^e régiment d'infanterie, à Pau.

Ce jeune officier est petit-neveu de Charles XIV et cousin issu de germain d'Oscar II, roi de Suède et Norvège.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

École de Cavalerie de Saumur.

LISTE des AIDES-VÉTÉRINAIRES STAGIAIRES appelés à suivre les cours de l'École d'application de cavalerie pendant l'année 1883-1884.

- MM. Bastian, Albert-Jean.
- Petot, Léon-Marcel.
- Magnin, Louis-Henry.
- Lemesle, Emile-Claude.
- Simonin, Charles-Gaspard.
- Guénot, Paul-Vincent.
- Isnard, Jules-Jean.
- Bellenger, Victor-Gaston.
- Benet, Elie.
- Perrot, Charles.
- Antoine, Nicolas-Jules.
- Lemann, Eugène-Joseph.
- Jestaz, Marius-Adrien.
- Chatard, Gilbert.
- Bergongnan, François-Clément.
- Rous, Emile-Louis.
- Brunet, Gustave-Antoine.
- Lesbré, Constant.
- Pont, Julien.
- Ducloux, Edouard-Joseph.
- Tixier, Sylvain-Henri.
- Remazeilles, Pascal.
- Perrée, Jules-Auguste.
- Million, Jules.
- Wagner, Victor-Michel.

MM. les aides-Vétérinaires stagiaires doivent tousétre arrivés à Saumur jeudi 4 octobre.

Par décret du Président de la République, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, ont été nommés à l'emploi d'AIDE-VÉTÉRINAIRE, pour prendre rang du 1^{er} septembre 1883, les trente-huit aides-vétérinaires stagiaires de la promotion du 1^{er} septembre 1882, qui ont satisfait aux examens de sortie de l'École d'application de cavalerie et ont été classés ainsi qu'il suit :

- | | |
|---|---------------------------------------|
| MM. | affecté au 40 ^e chasseurs. |
| Rochard, | — 5 ^e cuirassiers. |
| Combarrous, | — 42 ^e cuirassiers. |
| Caltoir, | — 33 ^e d'artillerie. |
| Maille, | — 48 ^e chasseurs. |
| Larthomas, | — 5 ^e dragons. |
| Allaire, | — 4 ^e dragons. |
| Chomel, | — 1 ^{er} chasseurs. |
| Blanchard, | — 22 ^e dragons. |
| Gaillet, | — 9 ^e dragons. |
| Girard, | — 5 ^e chasseurs. |
| Bouchereaux, | — 46 ^e chasseurs. |
| Force, | — 7 ^e hussards. |
| Vincent, | — 6 ^e chasseurs. |
| Poy, | — 6 ^e chasseurs. |
| Clerc, 32 ^e d'artillerie, | pour être mis à la suite |
| Bertrand, 47 ^e chasseurs, | id. |
| Doiselet, 27 ^e d'artillerie, | id. |
| Cochon, 29 ^e d'artillerie, | id. |
| Joly, 3 ^e d'artillerie, | id. |
| Grenier, 37 ^e d'artillerie, | id. |
| Beaudier, 24 ^e d'artillerie, | id. |
| Milon, 25 ^e d'artillerie, | id. |
| Berthezène, 23 ^e d'artillerie, | id. |
| Bœschlin, 34 ^e d'artillerie, | id. |
| Graillot, 36 ^e d'artillerie, | id. |
| Grosjean, 38 ^e d'artillerie, | id. |
| Deysine, 8 ^e d'artillerie, | id. |
| Peyruc, 44 ^e d'artillerie, | id. |
| Gagne, 6 ^e cuirassiers, | id. |
| Montagner, 44 ^e cuirassiers, | id. |
| Toupé, 40 ^e d'artillerie, | id. |
| Daigney, 2 ^e dragons, | id. |
| Boiret, 40 ^e dragons, | id. |
| Devert, 24 ^e d'artillerie, | id. |
| Vidal, 40 ^e dragons, | id. |
| Alquié, 24 ^e dragons, | id. |
| Galles, 49 ^e d'artillerie, | id. |
| Reffin, 42 ^e chasseurs, | id. |

LES HEURES DE DÉPART AU CHEMIN DE FER DE L'ÉTAT.

Nous lisons dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« Les heures du départ des trains sur la ligne du chemin de fer de l'Etat sont aussi mobiles que le temps, elles changent à chaque quartier de lune.

» Il y a huit jours on supprimait le train de 9 h. 40 du matin, c'est-à-dire le train le plus nécessaire de la journée ; vendredi, on le rétablissait pour la foire de la Saint-Maurice. Il faut croire que MM. les inspecteurs se sont souvenus que le jour de la Saint-Maurice il partait quelques personnes de la gare de la Maître-Ecole à destination de Brissac. Mais, par contre, ils ont totalement oublié que toutes les populations qui bordent la ligne de l'Etat se rendent elles aussi à la foire de la Saint-Maurice, et en bien plus grand nombre que les habitants d'Angers, de sorte que le matériel manquait et l'on a dû entasser pêle-mêle les voyageurs de troisième classe avec ceux de la première classe ; nous ne jurerions pas de même qu'on n'en ait fait monter quelques-uns dans le fourgon de bétail.

» La foire de la Saint-Maurice revient chaque année, et chaque année les inspecteurs de la ligne de l'Etat oublient que pour ce jour il y a des besoins extraordinaires, et l'on ne prend pas toutes les précautions nécessaires pour assurer les besoins du service.

» Sur la ligne de l'Etat, section du département de Maine-et-Loire, on traite un peu trop aisément les voyageurs comme des colis, — si c'était encore comme des colis postaux, — mais non. Au train mixte, on arrête dans une tranchée, sur un remblai, sur le bord d'un fossé, peu importe, et là où l'on se trouve, on invite les voyageurs à descendre, les quais de débarquement ne sont pas faits pour eux. Vous croyez peut-être que lorsqu'on le laisse ainsi dans un fossé le voyageur a de la lumière à sa disposition : pas du tout, il se débrouille comme il peut.

» Nous voudrions bien voir MM. les inspecteurs venir révoquer en doute ce que nous alléguons aujourd'hui, nous opposerions immédiatement des faits.

» Il y a huit jours, le service était modifié du jour au lendemain, personne n'en était prévenu ; eh bien, à partir du premier octobre, de nouveaux changements vont encore être apportés aux heures de départ.

» Le train de 9 heures 40 m. reste et demeure supprimé ; cela se conçoit, c'est le plus nécessaire pour les commerçants et les agriculteurs. Mais le train qui part à midi sera mis en marche, au 1^{er} octobre, à 14 heures 30 m. du matin. C'est une grande concession que l'on fait aux voyageurs : il n'y aura plus que SIX HEURES ET DEMIE d'intervalle au lieu de SEPT, entre le premier et le second train du matin.

» Avec cette organisation nouvelle, qui vaudra certainement une forte gratification à l'inspecteur qui l'a conçue et présentée à l'approbation du conseil d'administration des chemins de fer de l'Etat, les commerçants, en partant par le premier train à 4 h. 55 minutes du matin, arriveront aux marchés de Brissac et de Doué avant qu'ils ne soient commencés, et en partant par le train de 14 h. 30 du matin, ils arriveront lorsque ces marchés seront finis. Bien plus, l'arrangement qui prend date au 1^{er} octobre est si bien arrimé pour la commodité du commerce, que c'est tout juste si les habitants du canton de Doué pourront aller à Saumur et revenir de cet important centre de transactions commerciales dans la même journée. C'est tout à fait intelligent, n'est-ce pas ? Et cela se passe sur un chemin de fer qui a été construit avec les plus beaux deniers du département. Que diable, si l'on veut jeter ainsi par dessus bord les intérêts du département, que l'on rende la monnaie ; mais, jusque-là, le devoir le plus élémentaire de MM. les administrateurs de l'Etat est de régler la marche des trains de façon à donner satisfaction aux intérêts agricoles et commerciaux du département de Maine-et-Loire. — X.X. »

Au concours de l'admission à l'École polytechnique pour l'année 1883, nous remarquons, comme appartenant au département d'Indre-et-Loire, sous le numéro 122, M. Dion (Georges-Marie), dont les parents habitent la Rivière, à Bourgueil.

Son père, M. Dion, a été longtemps no-
taire à Saumur.

Les candidats au volontariat d'un an qui
ont l'intention de solliciter une exemption
totale ou partielle du versement de la pres-
tation de 4,500 fr. sont invités à adresser,
dès à présent, aux préfets, une demande
sur papier timbré à laquelle devront être
annexés :

1. Un extrait du rôle des contributions
payées par leurs familles ou par eux ;
2. Un certificat délivré par le maire de
leur commune établissant la position de
famille des réclamants.

OUVERTURE DE LA SAISON THÉÂTRALE A ANGERS.

On lit dans l'Union de l'Ouest :

« La nouvelle direction et la nouvelle
troupe ont débuté, samedi soir, par la *Traviata*,
de Verdi, et dimanche par le *Chalet*
et *Si j'étais roi* les deux opéras-comiques d'A-
dolphé Adam. Excellents débuts pour les
artistes ; excellentes recettes pour la direc-
tion. Ce que nous avons vu fait bien augu-
rer de ce que nous verrons. La présente
campagne, pour rester l'une des meilleures
que le Grand-Théâtre aura traversées, n'a
qu'à continuer comme elle a commencé.

« On avait droit d'attendre beaucoup de
M^{lle} Garcia, la première chanteuse légère
en tous genres. L'accueil qui lui a été fait
samedi, et surtout dimanche, doit la rassu-
rer sur le résultat de l'épreuve. M^{lle} Gran-
ville et Leroy, ténors ; Solve, baryton ; M^{lle}
Martelli, première ténor ; M^{lle} Con-
stance, deuxième ténor ; Poitevin, première
basse, peuvent aussi regarder comme défi-
nitifs, sur notre scène, leurs engagements.
M. Solve a obtenu du premier coup la sym-
patie du public qui l'écoute toujours, nous
a-t-il semblé, avec le plus grand plaisir. Ce
qu'il faut signaler avant tout, c'est le soin
méticuleux apporté aux détails multiples de
la mise en scène, et l'excellent effet produit
par les chœurs, qui, ainsi que nous l'avons
dit, ont été renforcés dans une proportion
notable. M. Breton a su grouper un en-
semble qui permet d'espérer beaucoup, et
qui l'obligera à de continus efforts pour
ne pas décliner. La tâche n'est pas au-des-
sus de ses forces, et les habitués du théâtre
peuvent, croyons-nous, compter sur son
bon vouloir. »

L'Anjou dit de son côté :

« La saison théâtrale s'ouvre sous les
plus brillants auspices. La représentation
de la *Traviata* a été interprétée d'une ma-
nière excellente par les nouveaux artistes
qui promettent d'obtenir un véritable suc-
cès. »

THÉÂTRE DE SAUMUR. — Hier soir a eu
lieu l'ouverture de la saison théâtrale par
le drame de feu Bouchardy, *Jean le Cocher*.
La salle était peu garnie : on se réserve
pour l'opéra. Rien à dire aujourd'hui des
nouveaux artistes ; il nous faudra les voir
dans d'autres pièces avant de pouvoir les
apprécier. Disons seulement que M. Lamy,
premier comique en tous genres — trial et
ténor comique d'opéra — tant applaudi
pendant la dernière campagne, a beaucoup
amusé dans le rôle de Petit-Pierre.

Lundi prochain, la troupe d'opéra jouera
à Saumur, très-probablement, la *Petite
Mariée*, et dans quinze jours la *Traviata*.
Certainement on refusera du monde.

VERNOIL-LE-FOURIER. — Il y a environ
quatre mois, un photographe ambulant
passa à Vernoi. Plusieurs personnes vin-
rent poser à l'hôtel de la Croix-Verte, où il
s'était installé. Il se fit payer de suite avec
promesse d'adresser les photographies dans
une quinzaine de jours. Or, depuis cette
époque, il n'a envoyé ni photographies ni
argent aux nombreuses victimes. Plusieurs
personnes se plaignirent et réclamèrent les
six ou sept francs donnés.

Dans cette commune, ce même photogra-
phe avait fait aussi réparer des harnais pour
la somme de neuf francs, promettant de
payer sans délai. Mais il partit furtivement,
et le bourrelier n'a plus entendu parler de
lui.

Le photographe s'était fait inscrire à l'hô-
tel de la Croix-Verte sous le nom de Bet-
teux, âgé de 47 ans, né à Paris, et demeu-
rant à Saint-Savant (Indre-et-Loire). Or, il
n'existe pas de commune de ce nom dans ce
département.

Le Journal de Maine-et-Loire a déjà fait le
récit d'escrimeries semblables commises
dans une autre commune par un photogra-
phe, qui est probablement le même.

ANGERS.

Dimanche, à cinq heures moins un quart,
le ballon la *Ville-d'Angers* montait majes-
tueusement dans les airs, emportant dans
sa nacelle MM. Porlier, l'aéronaute, et
Bellanger, fabricants de corsets, rue Bodi-
nier.

Comme le vent soufflait avec assez de vio-
lence du nord-ouest au sud-est, l'aérostat
prit la direction de Trélazé.

Un quart d'heure après il passait non
loin de Brissac et Charcé et venait s'abattre
doucement près d'un village nommé Boulai-
nes, à égale distance de Coutures et de Che-
mellier.

A peine le ballon était-il descendu, qu'une
foule de personnes attirées par ce spectacle
nouveau, accourait de tous côtés pour con-
templer le roi des airs.

Un propriétaire de Saint-Ellier, M. Bau-
din, offrit aux deux aéronautes de les con-
duire eux et leur ballon à la gare de Bris-
sac ; mais, auparavant, il voulut leur faire
éprouver le plaisir qu'il avait de recevoir ces
nouveaux hôtes : un excellent dîner répara
leurs forces quelque peu épuisées par leur
voyage aérien.

A huit heures, deux voitures emmenaient
les aéronautes avec un des rédacteurs de
l'Anjou.

MM. Porlier et Bellanger ne peuvent
qu'être flattés de l'accueil gracieux qu'ils ont
reçu. Aussi sont-ils partis enchantés d'avoir
rencontré des personnes aussi bienveillan-
tes. (L'Anjou.)

BÉNÉDICTION D'UNE CROIX A TIGNÉ.

Dimanche, 23 septembre, avait lieu à Ti-
gné, dans la soirée, une charmante cérémo-
nie, douce et touchante compensation à tou-
tes les iniquités et impiétés du moment.
C'était la bénédiction d'une croix dans la
campagne, érigée par M^{me} Texier, sur un
terrain donné par son père, M. Peton, à
l'entrée d'un de ses principaux vignobles.

La plus grande partie de la population
avait tenu à prendre part à cette fête reli-
gieuse et toute de famille. A la suite des vé-
pres de la paroisse, la foule des fidèles se
disposait processionnellement, ses deux
lignes compactes surant bien plusieurs
centaines de mètres chacune. En tête de
cette procession marchait un nombreux
groupe de jeunes filles précédé d'une ban-
nière de la sainte Vierge, portée par M^{lle}
Texier. L'un des cordons de cette bannière
était tenu par l'une des petites-filles du do-
nateur du terrain. Ensuite venaient la ban-
nière de la paroisse, puis les enfants des éco-
les, jeunes filles et jeunes garçons, les fem-
mes, les hommes, parmi lesquels on remar-
quait M. le maire, le docteur Godard,
M. Godard-Faultrier, etc., puis enfin le
clergé.

Au bout d'un quart d'heure de marche
dans le riant et pittoresque chemin qui longe
l'étang et loin sur la gauche, au milieu de
touffes d'arbres verts et de platanes, et la
vieille chapelle gothique de Sainte-Anne,
église de l'ancienne paroisse, on était arrivé
au pied de la croix. Le monument, édifié
dans les meilleures proportions, en pierre
coquillière du pays, par M. Bodet, maçon à
Tigné, avait été artistement et élégamment
orné de fleurs et de lierres, par les mains de
la sympathique donatrice.

Là, avant la bénédiction de la croix, une
excellente et chaleureuse allocution était
prononcée par le digne curé de Tigné, si
heureux de voir la piété élever ainsi des
croix dans sa paroisse, à une époque où,
hélas ! dans d'autres régions, heureusement
encore éloignées de notre Anjou, on les ren-
verse. Puis, la pieuse cérémonie terminée,
les fidèles reprenaient, dans le même ordre
et le même recueillement, le chemin de l'é-
glise, où un salut solennel, suivi de la béné-
diction du Saint-Sacrement, terminait cette
belle journée. (L'Anjou.)

REVUE FINANCIÈRE.

La dernière semaine n'a pas encore été meil-
leure que la précédente et le marché est demeuré
dans cet état de faiblesse et d'indécision qui a
donné jusqu'à présent raison à nos prévisions, et
qui provient tant de notre situation politique que
des difficultés financières en suspens.

Tout le bruit qu'on a cherché à faire autour de
l'émission de Panama n'a servi qu'à attirer l'atten-
tion du public sur l'impuissance du syndicat, qui

n'a pu soutenir les cours des Obligations nouvelles
à l'émission, ni soutenir ceux des Obligations an-
ciennes et des actions du canal interocéanique.

Pour préciser par des chiffres, nous dirons que
l'Obligation nouvelle est demeurée constamment
offerte à 4 fr. et 1 fr. 50 de perte, que l'action a
fléchi à 491.25, et l'Obligation ancienne émise na-
guère à 437 fr. a reculé de 426.50 à 422.50.

Un résultat contraire nous eût étonné, car
comme nous l'avons dit, nous ne voyons pas quelles
garanties on peut invoquer pour les titres nouveaux
dont le revenu ne sera assuré que par les prélève-
ments à faire à même sur le capital versé par les
souscripteurs, et dont des travaux à peine ébau-
chés constituent la sauvegarde.

Enfin, pourqu'on suppose que la public ira, de
bonne volonté, souscrire à 285 fr. à des Obligations
nouvelles, qui donnent, net d'impôt, 4.90 0/0,
quand il peut acheter à 422.50 des Obligations an-
ciennes, c'est-à-dire des titres absolument sem-
blables, qui rapportent aux cours actuels 5.50 0/0.
L'impression résultant de l'accueil très-caracté-
ristique fait par la Bourse à la nouvelle émission de
Panama, n'a pas été sans avoir une influence défa-
vorable sur l'ensemble du marché, qui avait déjà
des motifs suffisants de faiblesse.

La plupart des valeurs ont fléchi, et la tendance
générale est demeurée lourde.

Les rentes ont fléchi dans les proportions sui-
vantes : le 3 0/0 à 68.85, l'amortissable à 81.25, le
4 1/2 0/0 1883 a reculé à 108.40.

Les établissements de crédit ont subi la même
dépression.

La Banque de France 5.425, avec un bilan assez
médiocre, surtout au point de vue des bénéfices
qui n'atteignent que 403.716.29. La Banque de
Paris, en réaction à 936.25. La Banque d'Escompte
à 507.50.

Le Foncier a été comparativement ferme pen-
dant cette période de faiblesse, entre 1,290 et
1,295. Les opérations de cet établissement conti-
nuent à suivre une progression des plus satisfai-
santes.

Dans sa séance hebdomadaire du 26 septembre,
le conseil d'administration du Crédit Foncier a au-
torisé pour 5,265.000 fr. de nouveaux prêts, dont
4,225,000 fr. en prêts fonciers et 1,040,000 fr. en
prêts communaux.

Les obligations du Foncier ont toujours une
clientèle assurée ; les différents types d'obligations
sont fermes : 343 les Foncières Nouvelles 1883 li-
bérées ; 347.50 les non libérées ; 452.75 les Com-
munes 1880, particulièrement recherchées en ce
moment.

Nous attirerons également l'attention de nos lec-
teurs sur une catégorie d'obligations qui sont re-
cherchées et qui d'ailleurs se vulgarisent chaque
jour davantage dans le public ; nous voulons parler
des obligations des Chemins Algériens qui ont les
garanties et la valeur des obligations de nos gran-
des Compagnies françaises, mais qui donnent un
intérêt sensiblement supérieur.

Une des plus avantageuses est celle de l'Ouest-
Algérien, obligation nouvelle 4 0/0 que la Banque
des Communes de France délivre en ce moment à
ses guichets au prix de 444 fr. nets de tous frais, et
qui donne 20 fr. d'intérêt, soit un revenu de 4.17
pour 0/0 net d'impôt. L'intérêt et le rembourse-
ment sont garantis par l'Etat. C'est un place-
ment à la fois sûr et rémunérateur, qui mérite l'at-
tention des capitalistes. Nous leur conseillons,
d'ailleurs, pour s'éclairer sur la valeur des titres de
nos lignes algériennes, de lire dans le dernier nu-
méro du *Financier des Communes* l'étude annoncée
par ce journal sur les Chemins algériens et qui dé-
bute par un travail sur l'Ouest-Algérien.

Les Chemins français sont demeurés sans chan-
gement : le Nord à 1,855, le Lyon à 1,402.50, l'Or-
léans à 1,310.

Le Suez est plutôt lourd à 2,387.50 avec des re-
celtes médiocres.

Les fonds d'Etat étrangers sont sans affaires sui-
vies ; l'Italien 91.30 ; l'Egypte 360.

Les fonds espagnols en nouvelle réaction à
57 27/32 ainsi que nous l'avons prévu.

BIBLIOGRAPHIE

Le 104^e fascicule de la FRANCE ILLUSTRÉE,
consacré aux Colonies françaises d'Amérique et
d'Océanie, est mis en vente par l'éditeur Jules
Rouff.

On y trouve des renseignements très-exacts sur
les dépendances de la Guadeloupe, sur les îles
Saint-Pierre et Miquelon, sur la Nouvelle-Calédonie
et ses dépendances et enfin sur Taïti.

Quatre gravures, dont la première hors texte,
représentant la rade de Taïti, Nouka-Hiva, la baie
de Papaïte, la ville et la rade de Papaïte, et
enfin une excellente carte complètent ce travail
unique en son genre et du plus haut intérêt.

C'est à M^{me} Julie Lavergne, l'auteur de cette
œuvre charmante : *les Neiges d'Antan*, qui a écrit
l'article formant légende à la principale gravure
du *Jeune Age illustré*, n^o 144, 29 septembre. Le
sujet est M^{lle} Chouchon, âgée de trois ans, retou-
chant à l'encre les images d'un bel album, pen-
dant que sa maman et sa bonne font des confit-
ures. La suite du *Voyage de vacances dans la haute
Italie* fournit dans ce numéro du journal une inté-
ressante page d'excursion à Venise, au Lida, aux
petites îles et dans le palais Saint-Marc. Les ren-
seignements sur les principaux tremblements de
terre sont continués, après une notice sur les
causes auxquelles on attribue ces cataclysmes. Le
courriériste, à propos des accidents survenus ré-
cemment à des ascensionnistes de montagnes, ex-
plique à ses lecteurs dans quel but les Alpinistes
s'attachent et quelles dispositions ils donnent à la
corde qui les lie. *La Véridique histoire de Brigitte
et de son cousin Jacot* est continuée. Abonnement :
10 francs, un an ; chez Palmé, 76, rue des Saints-
Pères. 15 centimes le numéro.

MICHELET. — Histoire de France et de la Révo-
lution Française. 28 vol. in-8^e, accompagnés de
200 gravures hors texte. Prix : 196 fr., payables
10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparé-
ment : l'*Histoire de France*, 133 fr. ; l'*Histoire de
la Révolution Française*, 63 fr., payables 5 fr. par
mois.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Al-
gérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte
contenant la matière de 10 volumes in-8^e. Prix :
125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes
double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume
relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

Guerres de la Révolution et du premier Empire.
15 volumes in-8^e, contenant 166 cartes et plans
gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié,
contenant 72 planches in-folio, représentant les
principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr.
par mois.

L'Art National, par H. Du Cleuziou. Des origines
à la Renaissance du XIII^e siècle. 2 vol. illustrés de
20 chromolithographies, 20 grandes gravures
hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr. ; relié
100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur).
33, rue de Fleurus, Paris.

GRAND SALON DE L'HOTEL DE LA PAIX

JEUDI 4 Octobre, à 8 heures 1/2 du soir,

GRAND CONCERT

Donné par

ERNEST NATHAN

VIOLONCELLISTE

AVEC LE CONCOURS DE :

M^{lle} Gabrielle DE BIENVILLE

Pour la partie vocale,

Et M^{me} MERCIER-FISCHER et M^{lle} BERSOULLÉ

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

1. Fragment du 1^{er} Concerto.... GOLDBERGMAN.
Exécuté par E. NATHAN.
2. Air de *Robin des Bois*..... WEBER.
Chanté par M^{lle} Gabrielle DE
BIENVILLE.
3. Quatorze *Rigoletto*..... E. PRUDENT.
Exécuté par M^{lle} Yvonne BER-
SOULLÉ.
4. *Faust*, fantaisie..... E. NATHAN.
Exécuté par l'auteur.
5. La *Stradella*, chantée par M^{lle} Gabrielle DE
BIENVILLE, avec accompagnement de vio-
loncelle par E. NATHAN.

DEUXIÈME PARTIE.

1. { A. Air de Ballet..... MASSENET.
B. *Chasse au papillon*..... KETTER.
Exécutés par M^{lle} Yvonne
BERSOULLÉ.
2. { A. *Io l'amore*, mélodie..... } E. NATHAN.
B. *Polonaise*..... }
Exécutées par l'auteur.
3. Romance composée et chantée par M^{lle} Ga-
brielle DE BIENVILLE.
4. *Rapsodie Carnaval*..... ITALIENNER.
Exécutée par E. NATHAN.
5. Air des *Noces de Figaro*..... MOZART.
Chanté par M^{lle} Gabrielle DE
BIENVILLE.

Le Piano sera tenu par M^{me} MERCIER-FISCHER.

PRIX DU BILLET : 5 FR.

On peut se procurer des billets chez M^{me} Mercier-
Fischer et à l'Hotel de la Paix.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 30 septembre 1883.

Versements de 79 déposants (9 nouveaux),
16,072 fr.

Remboursements, 18,288 fr. 83 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret,
au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (25^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à
MM. RÉJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Pele-
tier, 9, à Paris ; il y est immédiatement
répondu par lettres personnelles et ne por-
tant aucune indication extérieure.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1^{er} OCTOBRE 1885.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.
3 %	78 95	78 15	Est	735	735	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	516	516
3 % amortissable	81 45	79 75	Paris-Lyon-Méditerranée	1402 50	1385	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	402 50	402 50	Est	353	355
4 1/2 %	107	107	Midi	1165	1135	— 1865, 4 %	514	515	Midi	359	359
4 1/2 % (nouveau)	108 35	107 75	Nord	1860	1850	— 1869, 3 %	402 50	402 50	Nord	366	366
Obligations du Trésor	505	505	Orléans	1310	1280	— 1871, 3 %	392 50	390	Orléans	359 50	361 75
Banque de France	5420	5425	Ouest	805	792 50	— 1875, 4 %	517	515	Ouest	358 50	359 50
Société Générale	522 50	522 50	Compagnie parisienne du Gaz	1370	1362 50	— 1876, 4 %	516	514	Paris-Lyon-Méditerranée	363	360 50
Comptoir d'escompte	912 50	912 50	Canal de Suez	2398 75	2335	Bons de liquid. Ville de Paris	427 50	427 50	Paris-Lyon-Méditerranée	361 50	361
Crédit Lyonnais	565	550	C. gén. Transatlantique	505	505	Obligations communales 1870	450	450	Paris-Lyon-Méditerranée	361 50	361
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1299	1270				Obligat. foncières 1879 3 %	451	451 50	Canal de Suez	570	556
Crédit de France	15	17									
Crédit mobilier	340	340									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)			Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 9 juillet 1885)													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR							
			Omn. matin.	Omn. matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. soir.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte matin.	Omn. soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Direct. soir.
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.			6 15	9	10 52	1 15	3 3	4 40	8 5	6 55	9 48	11 34	4 4	7 4	8 38	10 13
8 — 45 — matin (s'arrête à la Possonnière)			6 23	9 9	11	1 24	3 19	4 48	8 13	7 11	10 4	11 48	4 18	7 27	8 53	10 28
8 — 56 — matin, omnibus-mixte.			6 30	9 17	11 7	1 32	3 33	4 55	8 20	7 19	10 13	11 55	4 25	7 41	9 1	10 31
1 — 25 — soir,			6 43	9 31	11 20	1 46	3 50	5 08	8 33	7 31	10 24	12 5	4 34	7 54	9 12	10 40
3 — 32 — express.																
7 — 15 — omnibus.																
10 — 36 — (s'arrête à Angers).																

Étude de M^e FELIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, Grand'Rue, n° 8.

VENTE

PAR ADJUDICATION

SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

A l'audience des criées du Tribunal civil de Saumur
Le 27 Octobre 1885, heure de midi

DU GRAND HOTEL DE LA PAIX

Magnifique immeuble et vastes dépendances de construction toute récente,
Sis ville de SAUMUR, rue Dacier.

ENTRÉE EN JOUISSANCE LE JOUR DE L'ADJUDICATION

Il existe pour cet Hôtel une promesse de bail de 6,700 francs que l'adjudicataire aura la faculté de réaliser.

MISE A PRIX : 80,000 FRANCS

S'adresser, pour les renseignements :
Audit M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué poursuivant la vente,
Et au greffe du Tribunal civil de Saumur.

A VENDRE

Une VOITURE à quatre roues toute neuve et une CHARRETTE anglaise.
S'adresser à M. CAVELLIER, rue Beaurepaire, 17. (610)

A vendre VIN ROUGE de la récolte 1882.
S'adresser à M. BAZILLE, commune de Rou-Marson. (557)

UN HOMME de 40 ans demande une place de cocher ou de valet de chambre.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti de magasin et un garçon Nouveautés.
S'adresser au bureau du journal.

UNE JEUNE PERSONNE demande un emploi dans un magasin.
Bonnes références.
S'adresser au bureau du journal.

UN MENAGE demande à se placer, le mari comme cocher ou jardinier-potager, la femme comme cuisinière.
Bonnes références.
S'adresser au bureau du journal.

M^e AUBOYER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

JOLI APPARTEMENT

Frûchement restauré,
Rue de la Visitation, n° 105.
BELLE VUE sur la Loire.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

Située rue d'Orléans,
Occupée par M. MARAIS, marchand lapissier.
S'adresser à M^{me} veuve BRINDEAU, rue de Bordeaux, 6. (536)

L'OUEST

G^{ie} ANONYME D'ASSURANCES sur la VIE
CAPITAL: 2 MILLIONS

Placement des fonds des assurés et des rentiers en contrats hypothécaires garantis par un domaine immobilier s'élevant à près de 100 MILLIONS.

RENTES VIAGÈRES immédiates et différées aux taux de 10, 15, 20 0/0 et plus, suivant l'âge et le délai.

RENTES VIAGÈRES avec remboursement au décès du rentier, de la moitié ou de la totalité du capital de la rente.

ASSURANCES PAYABLES en cas de Vie, en cas de Mort. — Dotations d'Enfants.

S'adresser pour tous renseignements à Paris au Siège social, Rue des Capucines, 22. Dans les Départements, aux Agents de la Compagnie.

M. COTTANCEAU, représentant de la Compagnie, 4, rue Basse-Saint-Pierre, à Saumur. (386)

MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QU'LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède traitement efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilogramme, 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros: Chez le Dépositaire général, à Taris, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAUD, épicer, rue d'Orléans. (443)

Étude de M^e HÉDELIN, notaire à Angers.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,
Etude de M^e HÉDELIN,
Le samedi 6 octobre 1885,
à une heure.

CLOSERIE

A Amigné, communes de Tigné et de la Fosse.
D'environ 12 hectares 20 ares 65 centiares, appartenant à M^{lle} Vinet.
Jouissance de suite.
Détail facile.
On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication. (582)

Étude de M^e P. GUIBERT, notaire à Oiron (Deux-Sèvres).

ON DEMANDE à emprunter 50,000 fr. en 1^{re} hypothèque sur une valeur double.
S'adresser à M^e GUIBERT, notaire.

A CÉDER

UNE MAISON DE GROS

Située à Saumur et en pleine prospérité, n'ayant aucun concurrent à 15 lieues environ.
Le vendeur pourra rester attaché à la maison aussi longtemps que l'acquéreur le désirera pour la mise au courant des affaires.
S'adresser au bureau du journal.

Manufacture de Pianos et Orgues
12 Médailles d'honneur.

LÉPICIER

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur.
Adresser les demandes au bureau du journal.

POMMADE BERTINOT

pour la guérison radicale et infailible des cors aux pieds, durillons et œils de perdrix. — 1 fr. le flacon.
Chez MM. CLOSIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, et NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean. (718)

MACHINES A COUDRE

De tous systèmes.

BOULITTE

ARMURIER
SAUMUR, Rue Saint-Jean, 45, SAUMUR.

L'EXGELSIOR

Nouvelle Machine à bobine circulaire au lieu de navette.

Cette machine est, par suite de ses mouvements doux, silencieux et rapides, qui sont dus à sa construction rotative, d'une simplicité et d'une durabilité extraordinaires.
C'est la meilleure de toutes les machines construites, jusqu'à ce jour, pour l'industrie et la famille.
La maison se charge de toutes les réparations.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.